

Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 mai 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 29 mai 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 mai 2018

ETUDES ET PROJETS NEUFS – REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT - APPROBATION DE L'APD ET DE L'AVENANT 1 MARCHE MAITRISE D'OEUVRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Alain CHAUFFIER à Marie-Christelle BOUCHERY, Michel HALGAN à Rabah LAICHOIR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, René PACAULT à Florent JARRIAULT, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS, Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Adrien PROUST, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 MAI 2018

ETUDES ET PROJETS NEUFS – REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT - APPROBATION DE L'APD ET DE L'AVENANT 1 MARCHE MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Piscine Pré-Leroy située à NIORT, construite en 1966, n'offre plus aujourd'hui des conditions satisfaisantes de confort et de fonctionnalité. Sa réhabilitation et sa mise aux normes sont donc nécessaires.

Par délibération en date du 6 mars 2017, le Conseil d'Agglomération a approuvé le programme, l'enveloppe financière de l'opération et autorisé le lancement de la consultation des concepteurs par voie de concours sur « Avant-Projet-Sommaire ».

**Par délibération en date du 20 novembre 2017, le marché de maitrise d'œuvre a été approuvé et attribué à l'équipe : Agence d'architecture BROCHET LAJUS PUEYO (architecte mandataire), CESMA (BET structure bois et métal), CD2i (BET fluides, SSI et structure béton), Overdrive (économiste et OPC) et IDB Acoustique (acousticien),
Avec une rémunération provisoire de 1 788 000,00 € HT et une enveloppe financière affectée aux travaux de 12 000 000 € HT – valeur février 2017.**

Vu le dossier d'Avant-Projet Définitif remis fin mars 2018, le maitre d'œuvre s'engage sur un cout prévisionnel des travaux de 12 300 000 € HT - valeur février 2017.

Conformément aux dispositions du marché, le forfait définitif de rémunération est arrêté à ce stade à la somme de 1 832 310 € HT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'Avant-Projet Définitif présenté, établi pour un cout prévisionnel de travaux fixé à 12 300 000 € HT – valeur février 2017,
- Arrêter le montant de la rémunération définitive de l'équipe de maitrise d'œuvre au montant de 1 832 310 € HT,
- Autoriser la signature de l'avenant n°1 au marché de maitrise d'œuvre et toutes les pièces s'y rapportant.

Motion adoptée par 76 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 5.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 5
Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué